

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 4 novembre 2014

• Nombre de présents :

26

• Quorum :

16

Ordre du jour :

Installation du Conseil d'Administration et des différentes instances

Bilan 2013/2014

Bilan définitif rentrée scolaire 2014

Prévision effectifs rentrée 2015

Conventions et contrats

Tarifs hébergement

Calendrier 2014/2015

Modification règlement intérieur

Questions diverses :

## Administration

		Présent	Excusé	Absent
AUBRY Jean	Proviseur	X		
JOURDAN CAILLABERE Chrystèle	Proviseur-Adjoint	X		
CECCHETTI Marcel	Proviseur-Adjoint	X		
CHAPUT Maryvonne	Intendante	X		
FORTIN Gilles	Conseiller Principal d'Éducation	X		

## Personnalités

BERGE Mathieu	Représentant le Conseil Régional	X		
MILLET-BARBE Christian	Représentant la Communauté BAB			X
TAIEB Valérie	Représentant la Municipalité			X
BOUTTONNET Etienne	Représentant la Municipalité			X
BALIRAC Pierre	Personnalité qualifiée		X	

## Personnels d'enseignement, de direction, d'Éducation, de surveillance, d'assistance éducative ou pédagogique et de documentation

GOYA Nicolas	SNES-FSU	X		
IACHEMET Lucio		X		
RICCI Lucile		X		
ROSSIGNOL Isabelle		X		
DELAFOY Jean-Michel	SE-UNSA, SGEN CFDT	X		
JEULT Jean-Michel		X		
LUCU Pascal		X		

## Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service

GEST Jocelyne	Liste sans étiquette	X		
LECUNA Eric		X		
POZO PIZARRO Pierre		X		

## Parents d'Élèves

GABIRZU Ramuntxo	FCPE	X		
LASVEAUX Frédéric		X		
SAINT-JEAN Anne-Marie		X		
SIOUGOS Cathy		X		
FERRAND Jean-Joël	BIGA BAI	X		

## Élèves

CHEVREUL Yasmine	TL1/ES4	X		
GENESTINE Tom	TES2	X		
GIVAUDON Téo	TS4	X		
LABORDERIE Arthur	BTS-SON1	X		
TRINQUE Gabrielle	TS4	X		

18h24 ouverture du conseil d'administration par M. Le Proviseur, le quorum est atteint (26 votants).  
Il est fait un tour de table afin que chaque membre se présente.  
M. IACHEMET (SNES-FSU) est désigné comme secrétaire de séance.

M. Le Proviseur fait la présentation de l'ordre du jour auquel sont ajoutées deux questions des représentants des élèves concernant le parking à scooter ainsi que l'horaire d'ouverture du self au déjeuner.  
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité (26 voix).

### Adoption du PV du CA du 30 juin 2014 à l'unanimité

## 1 – Installation du Conseil d'Administration et des différentes instances

Voir Annexe

## 2 - Bilan 2013/2014

Voir annexe

Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement et ses conditions matérielles de fonctionnement  
M. Le Proviseur précise que le taux d'orientation de fin de seconde est marqué par une baisse de l'orientation en 1ère L et une augmentation de l'orientation en 1ère S.  
La réforme des lycées n'a donc pas changé la donne.  
Il signale également un taux de redoublement en fin de seconde en augmentation.  
Il fait remarquer que le taux d'accès au bac est amputé des élèves qui poursuivent leur formation dans d'autres établissements et qui obtiennent leur bac, les chiffres doivent donc être réévalués.  
En ce qui concerne le baccalauréat, les résultats sont en baisse d'un point, notamment au Bac S où les épreuves de mathématiques et de physique-chimie ont posé problème.

Un représentant des élèves demande comment est envisagée la diminution du taux de redoublement en seconde (paragraphe 9)

M. Le Proviseur répond qu'il ne faut envisager le redoublement que si sa nécessité est avérée.  
Le travail de suivi avec les professeurs principaux doit se poursuivre afin de travailler sur l'orientation et proposer aux élèves et aux familles une orientation correspondant réellement au profil de l'élève.  
Mme Le Proviseur Adjoint insiste sur le fait que des propositions cohérentes et réalistes sont faites aux familles dans l'optique de ne pas proposer le redoublement mais plutôt une voie de réussite pour l'élève. Cependant les préconisations ne sont pas toujours suivies et les parents s'obstinent en faisant appel.

Un représentant FCPE demande s'il existe un bilan de la réussite au baccalauréat des élèves qui passent quand même.  
M Le Proviseur répond que les résultats du Bac sont là et montrent que les vraies difficultés viennent des élèves qui sont orientés en filière L.

Un représentant des élèves s'interroge sur l'avenir post-bac des élèves qui passent quand même.  
M. Le Proviseur souligne que c'est là le réel problème.

Une représentante du SNES-FSU ajoute que l'on est confronté à un réel problème de représentation de l'orientation par les parents qui dénigrent les séries technologiques alors que c'est une voie d'entrée prioritaire pour les BTS. De même les séries technologiques actuelles ne sont plus celles du passé et sont des filières où les élèves peuvent mieux réussir que dans une filière générale.

Un représentant des parents FCPE pose la question de l'organisation de mini stages.  
Mme Le Proviseur Adjoint insiste sur le fait que ceux-ci sont organisés et proposés aux élèves. Elle prend l'exemple d'une visite au Lycée Louis de Foix de l'ensemble des élèves de 2nde sur les heures d'accompagnement personnalisés. Mais dans certaines classes, les élèves n'y voient aucun intérêt.

Le bilan 2013/2014 sera transmis à l'autorité académique

### 3 - Bilan définitif rentrée scolaire 2014

Les effectifs sont en hausse : 15 divisions de 2<sup>nd</sup>e.

Il y a 521 élèves sur ce niveau pour 525 places disponibles.

Sur l'ensemble du lycée on est à la limite de la capacité d'accueil avec 1497 élèves pour une capacité de 1500.

Il y a 7 divisions de 1<sup>ère</sup> S - 2 divisions de 1<sup>ère</sup> L - 3 divisions de 1<sup>ère</sup> ES

En terminale 6 divisions de Tale S, 3,5 divisions de 1<sup>ère</sup> ES et 2,5 divisions de Tale L.

### 4 - Prévision effectifs rentrée 2015

Voir tableau

Un représentant du SNES-FSU demande les conséquences d'un dépassement de la capacité d'accueil.

M Le Proviseur répond que dans ce cas la commission de sécurité peut refuser l'ouverture.

Le représentant du Conseil Régional demande si on connaît déjà les effectifs des élèves bilingues Basques pour la rentrée 2015.

M. Le Proviseur répond que, d'après les taux de passage, il y aurait en tout 40 élèves et que ce nombre serait trop important pour un seul établissement.

Il fait une demande auprès de l'Office Basque afin de solliciter l'ouverture de sections dans d'autres établissements.

### 5 - Conventions et contrats

Mme La Gestionnaire Comptable présente les différents contrats et conventions.

#### Convention avec l'Atalante (pour l'option CIAV)

Il s'agit de permettre 176h d'intervention. Le budget est de 1847€ pour le lycée et la DRAC prend en charge 8396€ sur le total de 10243€.

Cette convention permet un cadre juridique.

**Vote : POUR 26 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0**

#### Convention avec l'association Cinéma et Culture

Elle permet la mise en contact du lycée avec des professionnels du cinéma.

La DRAC finance totalement l'action pour 6004€.

Un représentant des parents FCPE demande si cette convention a une réalité.

Mme Rossignol (référénte culturelle) précise que c'est le cas pour les élèves de l'enseignement obligatoire qui ont rencontré des réalisateurs.

Les représentants des parents FCPE demandent que soit établi un bilan de ces différentes actions.

**Vote : POUR 22 – ABSTENTION : 4 – CONTRE : 0**

#### Adhésion au GRETA Sud Aquitaine

M. Le Proviseur précise que les établissements scolaires publics ont des missions de formation continue et le GRETA en est le support. Tous les établissements concernés (Landes, Béarn et Pays Basque) sont réunis dans un seul GRETA SUD AQUITAINE – établissement support Lycée BARTHOU – PAU . Cela entrainera la mise en place de l'assemblée générale en janvier 2015.

**Vote : POUR 26 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0**

Il est précisé que des GRETA existent déjà avec 39 élèves en formation et 30 en cursus alternance.

Le représentant de la Région insiste sur le fait que le GRETA marche très bien et a de bons résultats.

La région investira 3 millions d'euros et restera attentive à son bon fonctionnement, notamment sur le site LACHEPAILLET

M. Le Proviseur précise qu'effectivement les 4 pôles du GRETA Pays Basque fonctionnent et que le travail qui y est fait ne doit pas servir à alimenter ceux qui fonctionnent moins bien.

À 19h26 Mme Rossignol (représentant des enseignants SNES-FSU) quitte le conseil d'administration.

Il reste donc 25 votants.

### Convention intervenants Pôle Espoir Rugby

Il s'agit d'une intervention « Travail du jeu de pied et transmission demi centre »

Mme La Gestionnaire Comptable explique que les intervenants doivent satisfaire à plusieurs critères (Licence AFFR, diplômes d'état, entrepreneur ou micro entrepreneur, salariés) pour que la facturation puisse se faire.

Tarifs 35€/ h et indemnisation de déplacement sur la base de 0,39€ / Km dans la limite de 200km.

Le paiement est effectué sur l'axe 4 qui concerne le pôle rugby, précision apportée suite à une question sur ce financement par un représentant des élèves.

**Vote : POUR 25 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0**

### Hébergement croisé des élèves faisant du rugby

Il s'agit d'une convention entre les lycées Cassin, Paul Bert, Cantau, Louis de Foix et celui de Ciboure (pour ce dernier il s'agit d'une nouveauté).

Il est précisé que les élèves sont tenus de respecter le règlement intérieur du Lycée Cassin.

La convention est adoptée à l'unanimité des voix (25)

**Vote : POUR 25 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0**

## **6 - Tarifs hébergement**

Mme La Gestionnaire Comptable précise que depuis 2012 c'est le Conseil Régional qui fixe les tarifs d'hébergement et de restauration. Les règles sont les mêmes pour tous les établissements d'Aquitaine et n'ont pas changé depuis l'année dernière.

Cette année la hausse de 0,38% est due à l'augmentation du coût de la vie et des charges salariales.

La région apporte une aide de 0,41 € pour les demi-pensionnaires et 0,82€ pour les internes (en relation avec la CAF).

**Vote : POUR 25 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0**

### **Tarifs établissement :**

Pour l'internat, est appliquée la même hausse que celle faite par le Conseil Régional.

Les nuitées ont augmenté car les chambres ont été refaites, les literies changées et il y a eu une augmentation des tarifs de chauffage et d'électricité.

En ce qui concerne le matériel du BTS, une base a été travaillée, mais des rééquilibrages seront faits dans le futur et une mise à jour de la liste réalisée.

Mme La Gestionnaire comptable insiste sur le fait que pour qu'il puisse y avoir facturation, les tarifs doivent obligatoirement être approuvés par le conseil d'administration.

Un représentant des parents FCPE demande à qui est loué ce matériel.

Le représentant du BTS (invité au CA) précise qu'il s'agit essentiellement de location ponctuelle, du dépannage pour des professionnels ou des anciens élèves. Il s'agit des tarifs du marché.

Mme La Gestionnaire Comptable précise que ces tarifs sont modulés et qu'une caution de 1000€ est demandée pour chaque matériel.

Pour la location des salles il s'agit surtout de pouvoir facturer les CJH d'été.

Pour le gymnase une fourchette large a été proposée afin de pouvoir faciliter la location à certaines associations en difficultés.

**Vote : POUR 25 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0**

Les représentant de Parents FCPE tiennent à informer le conseil d'administration de leur satisfaction et de leur totale adhésion au travail de Mme CAPDEVIELLE (députée) ayant conduit à stabiliser le BTS Audio-visuel au lycée René Cassin.

## 7 - Calendrier 2014/2015

Voir annexe.

M Le Proviseur précise que ce calendrier est assujéti au calendrier définitif du Baccalauréat (inconnu jusqu'à présent).

Le Recteur a accordé aux élèves le vendredi de l'Ascension mais les personnels doivent rattraper cette journée sur deux mercredi après-midi. Il s'agit du 8 avril et du 6 mai.

En ce qui concerne le 8 avril, et sous la demande grandissante des parents, il a été décidé que cette demi-journée serait remplacée par une matinée Portes ouvertes le samedi 11 avril.

## 8 - Modification règlement intérieur

Il s'agissait, suite aux incidents ayant eu lieu à l'internat, d'avancer l'appel du soir à 22h.

M Le Proviseur annonce qu'il retire ce point de l'ordre du jour afin de se donner encore le temps de la réflexion et de la concertation.

## 9 – Questions diverses

Une représentante des élèves soulève le problème de la saturation du parking à scooter suite à la fermeture de l'accès au parking professeurs. Les élèves proposent d'aménager un abri au niveau du parvis du lycée ce qui résoudrait également le problème d'attente des bus en cas de pluie.

M Le Proviseur revient sur la fermeture de l'accès élèves par le parking des professeurs en insistant qu'il s'agit avant tout d'un problème de sécurité (le plan Vigipirate est toujours actif). Que la demande d'installation de caméras fait suite à des actes de vandalisme sur cette zone. Le Conseil Régional a donné son accord et financera leur installation à partir du mois de janvier.

Il n'y a pas d'espace supplémentaire pour créer plus de place scooter et qu'en ce qui concerne l'abri sur le parvis du lycée ce point concerne la commune.

Les représentants élèves demandent à ce que la restauration soit accessible à partir de 11h45 car il y a saturation ensuite.

Mme La Gestionnaire Comptable répond que cela nécessite d'adapter l'emploi du temps des personnels de restauration, que le self est ouvert dès 11h50 mais qu'il y a très peu de monde à cette heure, les élèves attendant des heures plus avancées pour s'y rendre

La séance est levée à 20h38

Le secrétaire de séance,

IACHEMET Lucio

